

Image not found or type unknown



Droit visite grandes vacances

Par **essyla**, le **10/06/2016** à **15:29**

Bonjour, L'école de mes enfants ferme le 1er juillet 2016 La date des vacances d'été selon le ministère de l'éducation nationale est le 5 juillet 2016 après les cours À quelle date dois je faire partir mon droit de visite ? Le 1 ou le 6 au matin ? Merci pour votre réponse